

DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU EXPRESS

GRAND LILLE

(REGL)



Rendez-vous avec des élèves du lycée Paul Hazard d'Armentières

Le 26 mai 2015, la CPDP s'est rendue au lycée Paul Hazard d'Armentières, où elle a rencontré une soixantaine d'élèves de Seconde et Terminale. Après une présentation du débat public et du projet, des échanges très dynamiques ont eu lieu avec les lycéens.

Après la diffusion du film du Conseil régional qui présente le projet, les élèves ont appréhendé le REGL comme un projet attractif permettant de se déplacer plus facilement dans la région. Ils avaient toutefois du mal à percevoir l'utilité immédiate de ce projet pour leurs déplacements quotidiens.

Les lycéens ont alors été invités à se projeter dans leur vie future sur le marché du travail et à faire le lien avec le REGL. Dès lors, l'un des premiers critères d'appréciation des élèves sur l'utilité du REGL a d'abord été le temps de trajet : une majorité d'entre eux ont affirmé que la fourchette de temps acceptable pour aller travailler pouvait aller de 30 minutes à 1 heure maximum. Aux yeux des lycéens, le REGL semblait répondre de manière satisfaisante à cette exigence.

En entrant davantage dans le détail du projet, le montant de celui-ci a d'abord interpellé les élèves, certains d'entre eux considérant que le coût du REGL était élevé en comparaison des bénéfices attendus en termes de réduction de la pollution.

Les lycéens ont ensuite soulevé la question de la tarification du service et à travers elle, du financement initial du projet : quelles seront les apports financiers respectifs du Conseil régional et des autres acteurs publics et privés, y compris belges et européens ? Quel impact la réalisation du projet aura-t-elle sur le niveau d'imposition des contribuables ? Le niveau et les modalités de tarification en seront-ils affectés ?

La dimension liée à la tarification a ainsi été rapportée à la nécessité de mettre en place de véritables mesures incitatives au report modal de la voiture vers le train, toujours à travers des tarifs abordables mais aussi par l'assurance d'un bon niveau de cadencement et d'information des voyageurs, par la réalisation de parkings autour des gares, par l'établissement des conditions de l'intermodalité avec la mise en service ou le maintien de lignes de métro et de bus desservant les petites villes, par la garantie des conditions de sécurité et de confort, par l'organisation de campagnes publicitaires...

Un regard plus attentif sur le tracé du projet a amené certains élèves à évoquer la problématique de l'adéquation entre l'offre de service et la demande des usagers. Des inquiétudes ont notamment été exprimées concernant le niveau de la demande dans les zones situées au milieu du tronçon central

DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU EXPRESS GRAND LILLE (REGL)



(Seclin, Carvin, Hénin) et le risque de faible rendement du REGL, à la fois sur le plan du retour sur investissement et sur celui du développement économique et de l'attractivité attendus.

Enfin, d'autres remarques ont concerné les risques d'expropriation et d'emprise foncière ainsi que les nuisances relatives à la réalisation des travaux.